



Compte rendu de la séance du vendredi 09 novembre 2018

Présents : Bernard BOLORONUS, Jean BUEB, Olivier EGGENSPIELER, David FINK, Rachel BOSSWINGEL, Sylvie NATIVEL, Guillaume VIRON, Laurent WIEST

Absents :

Excusés : François JACQUOT, Céline KLEIN

Procuration : Yannick PANDIN par Rachel BOSSWINGEL

Secrétaire(s) de la séance : David FINK

Ordre du jour:

1. Admission en non-valeur - budget eau
2. Echange de terrains entre le Conseil Départemental du Haut-Rhin et la commune de Ballersdorf
3. demande de subvention - établissement scolaire
4. assurance multi-risques et protection juridique de la commune
5. abri de chasse lot n°1 - réservation prioritaire aux locataires du lot n°1
6. Nomination d'un garde chasse particulier - lots 2 et 3
7. Révision du PLU - zone d'activité MORITZ
8. Divers
 1. cahier des charges - rénovation du foyer communal

Délibérations du conseil:

Le compte rendu de la séance du 12 octobre 2018 n'appelle aucune observation de la part des membres du Conseil Municipal, et est adopté à l'unanimité des membres présents.

ADMISSION EN NON-VALEUR DE TITRES DE RECETTES - ANNEE 2016 (2018 11 01)

Sur proposition de Mme la trésorière, Mme VANACKER,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1 : DECIDE de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes :
- de l'exercice 2016 ; objet : facture eau, montant 781.97 €

Article 2 : DIT que le montant total de ces titres de recettes s'élève à 781.97 euros.

Article 3 : DIT que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.



ECHANGE DE TERRAINS (2018 11 02)

M. le maire expose au conseil municipal la proposition du Conseil départemental du Haut-Rhin ;

| Terrain cédé par le CD68 | Terrain cédé par la commune |
|--|-----------------------------|
| ZA p. 5 55,63 ares À l'euro symbolique | ZA p. 145/38 25,97 ares |
| ZD p. 10 70,03 ares Au prix de 60 € l'are | ZA p. 146/38 8,48 ares |
| Soit 125,66 ares | Soit 34,45 ares |

Soit une différence de 35,58 ares (70,03 – 34,45) pour un total à payer de 2 134,80 €.

Le conseil municipal,

Vu l'article L 1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP), qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier.

Vu l'inscription au budget 2018 du montant nécessaire à l'acquisition

Vu l'estimation le projet d'acte d'échange élaboré par le Conseil départemental du Haut-Rhin,

Après avoir entendu l'exposé de M. le maire,

Autorise M. le maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition des terrains pour un prix de 2 134.80 euros et à signer tout document relatif à cette affaire.

DEMANDE DE SUBVENTION (2018 11 03)

Monsieur le Maire fait part au conseil d'une demande de subvention de la Maison Familiale Rurale de Saint Dié. Une élève de Ballersdorf fréquente l'établissement.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de ne pas donner suite à cette demande.

ASSURANCE MULTI-RISQUES ET PROTECTION JURIDIQUE (2018 11 04)

Monsieur le Maire présente l'offre de GROUPAMA pour l'assurance multi-risques et la protection juridique de la commune.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,



République française
DEPARTEMENT du HAUT-RHIN
COMMUNE DE BALLERSDORF

- autorise le Maire à signer le contrat d'assurance avec GROUPAMA ;
- charge le Maire de résilier le contrat en cours auprès de la CIADE à la prochaine échéance.

ABRI DE CHASSE LOT N°1 (2018 11 05)

Monsieur le Maire expose la situation : un bail a été établi pour la location du terrain et de l'abri de chasse section ZB parcelle 114, lieudit Lerchenberg. Celui-ci est actuellement loué par l'association cynégétique du Forst, locataire du lot de chasse n°1.

Monsieur le Maire propose que lors de l'adjudication du lot de chasse n°1, l'abri de chasse soit réservé prioritairement à l'adjudicataire du lot n°1 sauf renoncement de celui-ci.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

M. FINK propose d'afficher un plan des lots de chasse sur les panneaux d'affichage de la Mairie.

M. WIEST indique qu'il y a une recrudescence des sangliers sur les lots de chasse 2 et 3.

NOMINATION D'UNE GARDE-CHASSE PARTICULIER - LOTS 2 ET 3

Dans l'attente de l'avis de la Fédération des Chasseurs, ce point est ajourné.

REVISION DU PLU - ZONE D'ACTIVITE MORITZ (2018 11 06)

Suite à la proposition du bureau d'études d'intégrer la maison d'habitation située 115 rue André Malraux dans la zone urbaine, Monsieur le Maire propose d'intégrer également le terrain à l'avant de la maison jusqu'à la route dans la zone urbaine. La zone d'activité serait maintenue pour le reste du terrain.

Le conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés cette proposition.

DIVERS

- Esquisse du cahier des charges pour la maîtrise d'oeuvre de la rénovation du foyer communal. Celui-ci doit être travaillé et sera présenté prochainement à la commission travaux.

- Enedis va débiter l'installation des compteurs Linky à Ballersdorf.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire déclare la séance close à 21h00.

Délibéré en séance, les jours et an susdits